

Mayenne (53)

Val-du-Maine (ancienne commune de Ballée).

inscription par arrêté du 26 janvier 2017.

- Les éléments suivants composant le château de Linières, selon l'emprise délimitée par un trait rouge sur le plan annexé à l'arrêté : les éléments bâtis de la haute cour en totalité (logis, vestiges des tours, ponts, murs de clôture...) ; la plate-forme fossoyée avec ses douves et leurs murs de soutènement ; les façades et toitures du bâti de la basse cour, ses murs de clôture et les vestiges du portail ; les terrasses et terrains d'assiette des anciens jardins, parterre et verger (cad. ZC 29 ; ZD 32 ; A 236, 237, 238, 239, 240, 546).